

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE D' UXEGNEY

ÉCOLE DE L'AVIERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D' ÉCOLE

3^{ème} séance.

Lundi 13 juin 2016.

18heures – 20heures

Fonctions	Noms des personnes	Présent	Excusé	Absent
Président et directeur d'école	Mr Thomas	x		
IEN	Mme Bolsius		x	
Maire d' Uxegney	Mr Soltys	x		
Adjointe affaires scolaires	Mme Poussardin	x		
Responsable NAP	Mr Nicolas		x	
Maire de Domèvre/Avière	Mme Huguenin		x	
Adjointe	Mme Cuenin	x		
	Mme Masson	x		
DDEN	Mr Rozenski	x		
Enseignantes	Mme Passerat	x		
	Mme Gruppi	x		
	Mme Grandvallet	x		
	Mme Marulier	x		
	Mme Manessier	x		
	Mme Guéry	x		
	Mme Rolland		x	
	Mme Feuerstein			x
Parents titulaires	Mme Beluche	x		
	Mme Ebsworth	x		
	Mme Joigny	x		
	Mme Capeyron	x		
	Mme Minier	x		
	Mme Claude	x		
	Mme Nazimek	x		
Parents suppléants	Mme Bonneret	x		
	Mme Denisot	x		
	Mme Lamri		x	
	Mme Léal		x	
	Mme Nourry	x		

Président du conseil : Monsieur Lionel Thomas, directeur de l'école élémentaire.

Secrétaire de séance : Madame Amel Ebsworth, parent élu

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil ordinaire (février 2016)

Mr Thomas propose l'approbation du procès verbal du dernier conseil d'école.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Accueil de Mr Rozenski, qui est notre nouveau DDEN : délégué départemental de l'éducation nationale.

Il remplace Mme Dieudonné.

2. Vie scolaire :

2.1. Les effectifs et l'équipe à la rentrée 2016.

Les effectifs actuels sont de 173 élèves.

Les prévisions actuelles pour la rentrée sont de :

33 CP, 34 CE1, 33 CE2, 29 CM1, 39 CM2.

Soit un total de 168 élèves.

Les effectifs sont stables. Ils peuvent encore évoluer. La répartition pédagogique sera faite ce mardi 14, et envoyée à notre IEN pour mercredi 15.

Les élèves connaîtront leur classe à la rentrée, prévue le jeudi 1^{er} septembre, à 8h30.

L'équipe pédagogique ne change pas. Mme Guéry sera en congé de maternité à la rentrée 2016. L'inspection a été prévenue depuis un certain temps, et son remplacement est déjà acté.

Question de Mme Claude, parent élu :

Absence Mme Guery : les parents demandent des informations officielles à ce sujet

Réponse : Mme Guéry est absente pour des raisons qui lui sont personnelles. Elle ne souhaite pas communiquer à ce sujet. Elle est actuellement remplacée par Mr Dupoirieux.

2.2. Projets scolaires réalisés et à réaliser

L'année a été riche en projets, très variés et qui ont concerné toutes les classes.

Le projet PARIS n'a pu être réalisé. Il n'a pas été remplacé par un autre. Pour l'an prochain, les enseignants ne sont pas encore décidés.

Au cours de ce 3^{ème} trimestre, il y a eu :

Un concert JMF (CP/CE1 : Pipa Polo) ;

Des interventions du SICOVAD dans toutes les classes : 2 interventions / classe.

Un projet ASTEP (un étudiant en classe pour un projet scientifique) pour 3 classes avec une restitution à l'Espé (Ecole Supérieure de Professeur des Ecoles) sous forme d'expo (électricité au CP et CE1 et engrenages au CM2)

Le gala du club de patinage, auquel toutes les classes ont assisté.

Du cinéma pour le cycle3 (Charlot festival)

Des mathématiques avec le concours Kangourou des maths pour tous, sauf CP.

Des classes qui chantent (projet de circonscription) et des classes qui folkent (projet de l'OCCE) : deux projets qui demandent du temps et qui ont été très appréciés. C'était une première pour tous.

Le projet des archives départementales pour 2 classes avec pour thème « une image de la Commune ».

CE2 : les commerces de la commune

CM2 : blason et logo de la commune

Attestation de 1^{er} secours pour les CM2, formation assurée bénévolement par Madame Nourry

Le 100^{ème} jour d'école : avec des activités dans les classes puis dans toute l'école un mercredi matin.

Les « écrits courent » pour les CM2 (en partie annulée suite à une alerte orage) : une séance de cinéma a été préservée.

Le Zinc Grenadine pour 2 classes, ce1 et cm1/2, avec une auteure illustratrice : Sandrine Kao venue en classe une matinée pour parler de ses travaux.

Le planétarium pour les CE1

Des rencontres USEP : orientation pour tous et athlétisme pour les CP/CE1.

Une rencontre avec la médiathèque et ses animatrices, pour toutes les classes : visite ludique.

L'immersion des CM2 dans leur collège de secteur, ou privé. C'est une journée très importante par sa teneur, son contenu et son importance. Pour le collège Louis Armand, (et pour celui de Thaon aussi avec un contenu différent) , il y a eu un jeu de piste dans le collège, une présentation du collège, un cours d'Allemand, une visite des principaux lieux, le repas à la cantine et le temps libre dans la cour, puis un cours de sport en gymnase : boxe française. Une très belle journée.

Pour cette fin d'année, toutes les classes iront à Les Voivres, « à l'eau d'ici », lieu d'activité géré par l'ODCVL. Chaque classe a choisi des activités liées à la nature, l'environnement, l'eau ou les animaux : trois, sur la journée. Un projet d'un coût d'environ 2400euros.

Deux interventions basket

Permis piéton pour les CE2

Le permis internet ne sera pas fait cette année. Le formateur chargé de la « formation » étant parti, son remplaçant est en cours de formation.

Toutes ces activités sont possibles grâce à la coopérative scolaire, financée par l'amicale laïque d'Uxegney, la commune et les cotisations des parents en début d'année, et aussi par l'engagement des enseignants et des parents qui nous accompagnent.

A ce titre, les enseignants remercient les parents accompagnateurs. Ils sont de plus en plus rares et certains projets ont été remis en question . C'est surtout le cas pour les sorties USEP.

Questions des parents élus :

1 – Est-il possible de mentionner la participation de l'amicale laïque dans les mots pour chaque sortie où il y a un engagement financier de l'école ?

Oui, certains enseignants le font déjà. Nous veillerons à le faire de manière plus systématique et en y indiquant un coût estimé. Il est mentionné dans chaque compte rendu du conseil d'école, que les activités sont possibles grâce à l'amicale et autres partenaires financiers de l'école (parents et mairie). Mention de la participation des parents, de la commune...

2- Comment créer plus de communication entre l'amicale et les enseignants (pour éviter les absences lors du passage de St Nicolas par exemple)

Mr Thomas précise que ce sont les projets pédagogiques scolaires qui priment. Peut-être en se renseignant à l'avance sur des dates possibles ?

Echanges entre les enseignants et des membres de l'Amicale Laïque : certains projets se font sur 1, 2 voire 3 jours. Cette année scolaire a été particulière à cause des attentats selon M. Thomas.

Suggestion de Madame Claude : nommer un référent à l'école pour communiquer avec l'Amicale sur les sorties/manifestations.

2.3. Les nouveaux programmes applicables à la rentrée 2016.

Nous en avons déjà parlé lors du dernier conseil.

Les changements se situent dans les sciences, la géographie.

Le cycle3 qui comporte maintenant la 6ème de collège, a nécessité diverses réunions de conseil école-collège auxquelles ont participé les enseignants de CM1 et de CM2 et de collège.

Les travaux vont nous permettre de refaire des programmations conformes aux nouveaux programmes.

Nous attendons aussi des documents dits d'accompagnements.

Concrètement, certains manuels (découvertes du monde notamment) ne seront plus utilisables.

Des nouveautés devraient aussi apparaître dans l'évaluation (qui serait commune à toute la scolarité de l'enfant), avec un livret numérique commun aux écoles et disponibles sur internet.

2.4. La médiathèque et l'école.

Nous allons travailler au cours de la prochaine année scolaire avec Mesdames Sonnefrand et Bene en partenariat sur des projets permettant de lier les deux entités.

Chaque classe a déjà découvert le nouveau lieu grâce à une activité menée au sein de la médiathèque, qui a plu à tous, petits, grands et enseignants.

Nous nous sommes d'ores et déjà inscrits à des activités de lecture : « les incorruptibles » (il s'agit de lire des ouvrages destinés à des élèves de chaque niveau de classe et d'en élire un préféré...) sur une longue période de l'année.

Des créneaux nous permettront un accueil au sein même de la médiathèque certains mercredis matins.

Nous tenions dès à présent à faire part de notre satisfaction de travailler avec ces personnes dynamiques et engagées.

Monsieur Thomas demande s'il est prévu d'augmenter le temps de présence des personnes de la médiathèque pour favoriser ces échanges dans les années à venir ?

Madame Poussardin : aucune décision, voir en fonction de la fréquentation de la médiathèque.

2.5. Bilan de la coopérative scolaire :

Actuellement, le solde est de 6845,57 euros. Il faut enlever environ 3000euros de dépenses correspondant aux sorties de fin d'année et transports. Soit un solde de fin d'année scolaire de 3800euros environ.

Pour rappel, la coopérative est alimentée par l'amicale laïque (2450euros), la commune (850euros) et la cotisation demandée aux parents en début d'année (2170euros cette année). Les ventes de calendriers, photos et billets de tombola OCCE rapportent environ 700euros.

Le transport représente la plus grosse dépense.

2 parents peuvent se porter volontaire pour vérifier les comptes courant septembre 2016 : Mesdames Minier et Bonneret se portent volontaires.

2.6. Communication des informations aux parents

A la suite du conseil d'école, nous affichons le compte-rendu sur le panneau de l'école.

Mais par la suite, nous nous apercevons que les parents n'en prennent pas connaissance.

Comment mieux diffuser les informations des conseils ?

Questions aux parents d'élèves élus :

Comment diffusez-vous le CR du conseil ? Peut-être mettre le CR sur le site de la Mairie.

Madame Ebsworth : le CR du conseil d'école est envoyé, par email, aux personnes ayant communiqué leur adresse email.

Avez-vous des retours, des questions ? Très peu de questions de la part des parents

Comment obtenez-vous les questions pour les conseils ? Une question peut venir d'un parent qui vous connaît.

Monsieur Thomas rappelle le droit des représentants des parents d'élèves à avoir une boîte aux lettres et un panneau d'affichage.

2.7. Bilan des activités périscolaires

Mr Thomas présente le bilan des activités. Il a déjà été présenté lors de la dernière réunion du PEDT en mairie.

Bilan positif tant au niveau de la fréquentation que de la diversité des activités.

Madame Minier souligne le fait que les enfants sont fatigués. Est-ce les rythmes scolaires ? Les NAP ?

Madame Poussardin rappelle que lors de la réunion sur le PEDT (Projet Educatif Territorial), le thème de la violence à l'école avait été abordé.

Utilisation des locaux scolaires et respect des règles de l'école.: les locaux scolaires et des salles de classes sont utilisés pour les NAP. Il n'y a pas d'autres possibilité, tant il y a d'enfants aux activités. Toutefois, nous rencontrons, notamment en cette fin d'année, une dégradation du respect des enfants envers les locaux, le matériel (parfois dans les classes) et surtout envers les enseignants et adultes présents aux NAP.

Dès 15h, 11h30, 16h30... les élèves savent que l'école s'arrête et que ce sont des activités, la cantine... qui démarrent. Les élèves ne se considèrent plus dans l'école, à l'école. Ils deviennent irrespectueux et surtout, ne respectent plus les règles établies (règlement intérieur de l'école). Or, le règlement de l'école s'applique pendant et en dehors des heures scolaires. Sinon, il n'y a plus de cohérence. Et elle est nécessaire, essentielle pour éviter tout débordement.

Mr Thomas a parlé de ce problème avec les intervenants, directement, mais aussi avec les responsables des activités. Après et avant la classe, dans l'école, les règles doivent être respectées et appliquées par tous. Nous devons tous les appliquer avec la même rigueur pour que les élèves comprennent. Les enfants se perdent dans différents discours ou attitudes. Or, ils ont besoin de constance, de cohérence, surtout dans un même lieu.

L'équipe enseignante souhaite trouver une solution qui permettrait de dissocier, au moment du passage aux activités périscolaires, école et NAP.

Réflexion en cours : déplacer les enfants, les faire sortir à un endroit précis. Les problèmes ont été remontés à la mairie.

3. Hygiène et sécurité

3.1. Exercices d'incendies et PPMS :

Un troisième exercice d'incendie a été effectué depuis la rentrée. Cette fois sans prévenir les élèves et les adultes. Aucun problème n'a été constaté lors des évacuations.

Le Plan Personnel de Mise en Sécurité proposé a été transmis à la Préfecture. Nous l'avons expliqué en classe aux élèves. La Mairie nous a fourni le matériel demandé : une radio, des lampes, des piles ... Une fiche attentat, assez « difficile » sera à rajouter l'an prochain ; fiche destinée plus aux adultes.

Pour information, le plan vigipirate est toujours à un haut niveau et l'état d'urgence est décrété jusque fin juillet.

3.2. Portes fermées / Accès des parents.

Toutes les portes de l'école doivent être fermées. Toute personne doit se présenter avant d'entrer à l'école. De même, les parents souhaitant rencontrer un enseignant ou le directeur doivent prendre rendez-vous pour trouver un interlocuteur disponible. Pour les élèves retardataires, ils doivent sonner et attendre. Le problème persiste. (déjà évoqué lors du dernier conseil).

Est-ce toujours les mêmes élèves ? Monsieur Thomas confirme que des courriers ont déjà été adressés aux familles concernées, sans réel changement constaté à ce jour.

3.3. Présence des élèves avant l'entrée à l'école :

Mr Thomas signale que des élèves sont présents très tôt devant l'école (dès 7h50). Certains sont en vélo, sans dispositifs particuliers pourtant préconisés lors des interventions sur la sécurité routière à l'école. Ils ne respectent pas les espaces verts : ils roulent en vélo dans les talus, entre les arbustes, zigzaguent sur le parking... Il y a eu une bagarre et Mr Thomas a dû intervenir. Il a pu entendre que le problème était en dehors de l'école... Il précise qu'en dehors de l'école, il est un citoyen et qu'il se doit d'intervenir pour préserver la sécurité de tous.

Il est donc inutile et dangereux de venir trop tôt à l'école.

4. Travaux et budgets communaux :

4.1. Budget annuel alloué à l'école

Le budget alloué pour la nouvelle année scolaire est le même : 50euros par élève, 300euros de livres scolaires, et pour la dernière fois, une subvention exceptionnelle de 1000euros*.

Cette attribution nous permet de fournir une part importante des fournitures scolaires dès la rentrée et de les renouveler au cours de l'année. Toutefois, nous avons décidé de ne renouveler que les fournitures usagées. Celles détériorées par les élèves, ou utilisées à la maison, ne le seront plus.

Mr Thomas remercie la Mairie pour ce budget conséquent.

* Compensation par rapport à la prise en charge de la piscine. La piscine étant gratuite, une partie de la somme a été transformée en subvention exceptionnelle.

4.2. Les tracés dans la cour de l'école :

Les tracés sont en cours de réalisation. Il y a une marelle, une piste de 2 couloirs de course et un terrain multi-jeux en cours de tracé ; travaux retardés à cause de la météo.

Nous allons acheter du matériel (panier de baskets....) amovible pour ne pas obstruer la cour et éviter les accidents.

Garage à vélo : beaucoup d'enfants viennent à vélo ou en trottinette. Peut-être penser à une extension, sur la pelouse.

Parking : Madame Claude souligne le respect des parents qui se garent en marche arrière. Mais Madame Bonneret rappelle que les parents utilisent encore le dépose-minute comme un parking. Et lorsque celui-ci est utilisé à bon escient, les parents ne s'avancent pas jusqu'au bout du dépose-minute pour permettre l'accès au maximum de voitures.

Il est rappelé que le dépose-minute doit être utilisé UNIQUEMENT pour déposer les enfants.

Toute l'équipe remercie la commune pour ces travaux, utiles aussi pour les NAP.

Madame Denisot remercie l'ensemble de l'équipe enseignante.

La séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance
Amel Ebsworth

Le président de séance
Lionel Thomas